



# SYNTHÈSE DES NOTES THÉMATIQUES

## MOBILITÉS DURABLES / DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL / TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Dans le cadre du dispositif de suivi de la Vallée de la Seine, la coopération des agences a publié 3 notes thématiques en 2024 et début 2025 portant sur les mobilités durables, le développement touristique et culturel, et la transition agricole et alimentaire.

Si le territoire de la Vallée de la Seine est équipé d'infrastructures multimodales sur l'ensemble de son territoire, qui permettent des échanges quotidiens croissants entre les deux régions, la note Mobilités durables a permis de montrer une diversité de comportements dans les modes de déplacements, et autant d'enjeux pour contribuer à leur décarbonation en Vallée de la Seine.

D'un point de vue touristique, la Vallée de la Seine abrite un grand nombre de sites touristiques dont le rayonnement dépasse très largement les limites du territoire interrégional.

Au regard du dérèglement climatique, la Vallée de la Seine dispose de nombreux atouts pour se positionner à l'avant-garde d'un tourisme durable, qu'il s'agisse de tourisme fluvial ou de tourisme à vélo.

La Vallée de la Seine est également un territoire au système agricole et alimentaire diversifié, intégré dans les flux mondialisés, participant à l'économie territoriale. Ce secteur est aujourd'hui en prise avec des enjeux de renouvellement des générations, de transition de son modèle agricole et agro-alimentaire, qui questionne ainsi les dynamiques de reterritorialisation de son alimentation, au regard des enjeux environnementaux actuels.

Cette présente note a pour vocation de synthétiser et de mettre en perspective les différents productions réalisées en 2024 par la coopération des agences.

**NOTE THÉMATIQUE**

### VERS DES MOBILITÉS DURABLES ET DÉCARBONÉES TENDANCES À L'ŒUVRE ET PROJETS À VENIR

À l'occasion du bilan réalisé par le CPER de la Vallée de la Seine, la décarbonation des mobilités, la résilience des réseaux d'infrastructures et l'adaptation au changement climatique ont été identifiées comme des axes d'action à moyen et long terme. La présente note s'inscrit dans ce dispositif de suivi de la Vallée de la Seine, mis en place par la coopération des cinq agences d'autonomie, et vise à documenter les mobilités de personnes et leurs évolutions. Le territoire de la Vallée de la Seine dispose d'infrastructures multimodales structurées et des échanges entre les deux régions y sont quotidiens, notamment pour les déplacements professionnels et l'accès à l'emploi. Au regard des données disponibles, les mobilités sont ici abordées au regard de la mobilité DASH (avec un focus particulier sur l'analyse des flux inter-régionaux, des tendances actuelles, la décarbonation de la route et de la fréquentation des offres alternatives à l'usage de la voiture transport personnelle de voyageurs, transport par autocars).

7,3 milliards de véhicules immatriculés dans la Vallée de la Seine dans 2 millions d'habitants en Normandie et 5,3 milliards en Île-de-France

1,8 milliard de passagers dans les gares SNCF de la Vallée de la Seine en 2022

+14% de passagers dans les gares SNCF de la Vallée de la Seine entre 2019 et 2021

**1 - PORTRAIT DE LA MOBILITÉ DANS LA VALLÉE DE LA SEINE**

**Les déplacements de quotidien**

Les territoires compris dans le périmètre du prochain CPER 2023-2027 couvrent la région Normandie et Île-de-France. Ils comptent 15,6 millions d'habitants en 2023 et 7,1 millions d'emplois, soit 23 % de la population métropolitaine et 23 % des emplois. La population en Vallée de la Seine a augmenté de 3 à 10 ans, notamment du fait d'une augmentation de la population normande. En particulier, ce sont les classes d'âge les plus élevées qui ont le plus augmenté (+18 % pour les personnes de 60 ans et plus entre 2013 et 2023).

Les données de mobilité du quotidien disponibles sur le territoire de la Vallée de la Seine sont assez disparates. Malgré les différentes temporalités des enquêtes ménages-déplacements effectuées dans plusieurs agglomérations de la Vallée de la Seine, on peut observer une hétérogénéité des pratiques de mobilité entre les territoires. Ainsi, la mobilité individuelle moyenne se situe entre 3,8 déplacements quotidiens en petite couronne parisiens ou dans le Calvados et 4,3 déplacements quotidiens réalisés par les Parisiens. La mobilité individuelle quotidienne varie selon la zone de résidence.

Coopération des agences d'autonomie, le territoire Vallée de la Seine est composé de 5 agences : CPER, Île-de-France, Normandie, Normandie Centre, Normandie Sud.

Source : Insee INSEE2023

Vallée de la Seine | 2024 | Note thématique | Mobilité durable | 1

**NOTE THÉMATIQUE**

### LA VALLÉE DE LA SEINE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE MAJEURE ET INTERCONNECTÉE AUX MULTIPLES FACETTES

Suite à l'extension en 2023 du périmètre du CPER, la Vallée de la Seine correspond désormais à l'intégralité des régions Île-de-France et Normandie.

2024 continue une année touristique exceptionnelle pour la Vallée de la Seine. En effet, marquée par la Normandie célébrant le 87<sup>e</sup> anniversaire du Développement et de la Beauté de Normandie, l'Île-de-France accueillant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en passant de la Seine la principale vedette de la cérémonie d'ouverture.

La Vallée de la Seine occupe une place de choix dans le tourisme national et international avec la première destination touristique mondiale à Paris, devant Dubaï, Madrid et Tokyo<sup>1</sup>. D'autre part, les nombreuses infrastructures de transports de voyageurs (aéroports, gares, ports de croisières, routes fluviales, etc.) offrent autant de connexions au sein même du territoire que vis-à-vis de l'étranger. Enfin, la Vallée de la Seine se caractérise par une grande diversité de sites remarquables, notamment ceux liés à l'impressionnisme. Leurs qualités architecturales et paysagères, ainsi que leurs collections de premier ordre, confèrent au territoire une identité unique.

<sup>1</sup> Source 2023 de l'Organisation Internationale du Tourisme.

**CALENDRIER DES GRANDS ÉVÉNEMENTS EN 2024**

**Juin : 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement\***

L'anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie a été entre le 1<sup>er</sup> et le 9 juin, plus de 75 000 visiteurs, dont plus de la moitié de touristes internationaux (56 à 51). Les touristes et excursionnistes présents sur la période ont d'ailleurs réalisé 1,2 millions de visites. Des établissements hôteliers sur la zone ont enregistré un taux d'occupation de 90,1 %, soit une hausse de 10 points par rapport à la même période en 2023.

**Juillet - Août : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

Le 20<sup>e</sup> est un jour de catalyseur de l'activité touristique en Île-de-France et ainsi constitue le maillon d'un tour de la Région Île-de-France sur la scène touristique mondiale. Entre le 24 juillet et le 11 août, 4 millions de touristes ont visité Paris, soit une hausse de 15,8 par rapport à la même période en 2023. Le taux d'occupation des hôtels à Paris a presque atteint les 90 % sur la période.

\* Sites de fréquentation de 80 anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie - Normandie Tourisme.

<sup>1</sup> Communiqué de presse État central de Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 - Chiffres clés globaux.

128 sites recensés de 1 à 100 000 visiteurs annuels et de 10 à 300 000 visiteurs

108 sites recensés en matière de hébergements touristiques remarquables

30 sites recensés de multiples en locations de meublés entre particuliers

46 100 sites recensés écologiques de la Seine à vélo par km/an

510 000 emplois touristiques en 2023

Vallée de la Seine | 2024 | Note thématique | Tourisme | 1

**NOTE THÉMATIQUE**

### UN SYSTÈME AGROALIMENTAIRE DÉTERMINANT, FAGÉ À DES VULNÉRABILITÉS

Le système agricole et alimentaire est un secteur économique majeur pour la Vallée de la Seine. L'agriculture, la pisciculture et la pêche représentent à hauteur de 1,85 milliards d'euros de PIB de la Vallée de la Seine en 2021, auxquels s'ajoutent 866 millions d'euros pour la fabrication de produits alimentaires, de boissons et de tabac, ainsi que 700 millions pour le commerce de gros, l'industrie alimentaire et la restauration. Le territoire de la Vallée de la Seine est l'un des plus riches en flux agroalimentaires. Cet espace accueille 16,6 millions d'habitants en 2023, soit 23 % de la population métropolitaine. Ces habitants sont autant de personnes qui consomment, se déplacent, travaillent, contribuent ainsi des bases de vie, et donc des bases de consommation, influant sur les flux alimentaires du territoire.

Ces flux alimentaires s'inscrivent dans un système organisé par le territoire depuis la production agricole jusqu'à la transformation agro-alimentaire et intégrant la distribution et la consommation. Ce système alimentaire s'appuie sur un territoire riche en production agricole jusqu'à la transformation agro-alimentaire et intégrant la distribution et la consommation. Ce système alimentaire s'appuie sur un territoire riche en production agricole jusqu'à la transformation agro-alimentaire et intégrant la distribution et la consommation.

en premier lieu sur des productions agricoles, auxquelles s'ajoute une production issue de la pêche exercée par les 600 km de côtes, et les 408 tonnes de pêche normande. Les infrastructures de transformation et de distribution de produits agricoles, notamment vers la transformation des productions locales, sont également à l'origine de la production de produits agro-alimentaires. Le territoire de la Vallée de la Seine est l'un des plus riches en flux agroalimentaires. Cet espace accueille 16,6 millions d'habitants en 2023, soit 23 % de la population métropolitaine. Ces habitants sont autant de personnes qui consomment, se déplacent, travaillent, contribuent ainsi des bases de vie, et donc des bases de consommation, influant sur les flux alimentaires du territoire.

Ces flux alimentaires s'inscrivent dans un système organisé par le territoire depuis la production agricole jusqu'à la transformation agro-alimentaire et intégrant la distribution et la consommation. Ce système alimentaire s'appuie sur un territoire riche en production agricole jusqu'à la transformation agro-alimentaire et intégrant la distribution et la consommation.

600 km de côtes

2 208 métiers professionnels en Normandie

8 805 exploitations agricoles

39 519 cheptels d'élevage (en cheptels en 2022 à la fois)

2 476 780 de surfaces agricoles à la PAC en 2023

1 035 millions d'euros de l'agriculture, l'élevage et la pêche pour le PIB en 2021

**UNE RESSOURCE AGRICOLE EN RECOMPOSITION**

Une ressource agricole déterminante, avec des spécialisations territoriales

Les terres agricoles sont une ressource déterminante pour la Vallée de la Seine, 2024. La Région Normandie est historiquement agricole, et représente la majorité des composants agricoles de la Vallée de la Seine avec 27,8 % de SAU contre 21,4 % de SAU en Île-de-France. La Manche est le département comptant le plus de terres agricoles de la Vallée de la Seine avec 420 027 ha, soit 16,7 % du territoire.

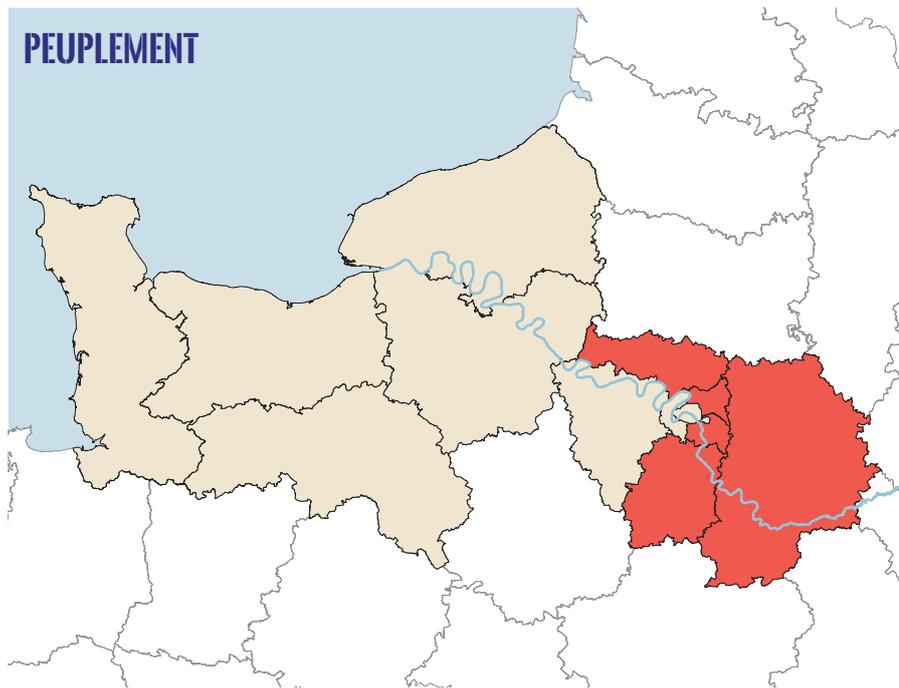
Vallée de la Seine | 2024 | Note thématique | Transition agro-alimentaire | 1

### Accessibilité des cartes interactives

En parallèle des 12 thématiques du dispositif de suivi, la coopération des agences de la Vallée de la Seine actualise chaque année plusieurs cartes interactives illustrant différents dynamiques qui traversent le territoire vis-à-vis du

peuplement, de l'emploi, de la qualité de vie, des activités logistiques, etc. La coopération des agences synthétise dans cette note l'évolution des indicateurs illustrés en cartes accessibles sur le site <https://www.vdseine.fr>.

## PEUPEMENT



### Évolution du taux de croissance annuel moyen de la population entre 2010 et 2021

■ Stabilité ■ Augmentation liée à une forte natalité

Source : Insee, recensement de la population (RP) / © Apur - 2025

0 50 km

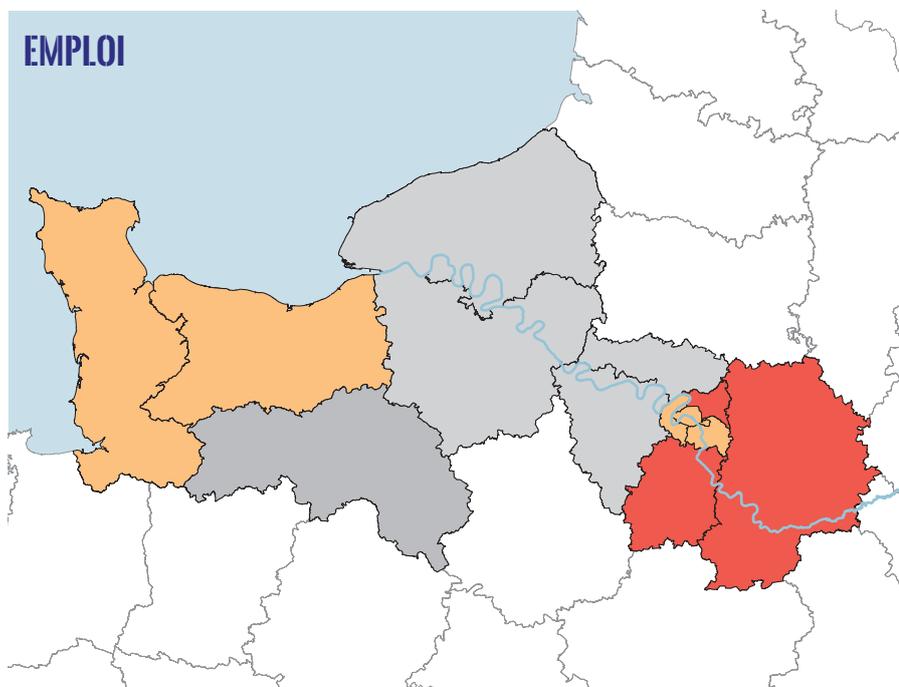
# +550 000

habitants  
dans la Vallée de la Seine  
depuis 2010



Si la population est en légère croissance depuis 2010 dans la Vallée de la Seine, elle est due à une forte natalité enregistrée en Île-de-France. En parallèle, après une baisse globale des arrivées en Vallée de la Seine entre 2010 et 2015, le solde migratoire est positif dans la majorité des départements du territoire depuis 2015.

## EMPLOI



### Évolution de l'emploi dans la Vallée de la Seine depuis 2010

■ Forte baisse ■ Baisse modérée ■ Hausse modérée ■ Forte hausse

Sources : ACOSS - Insee / © Apur - 2025

0 50 km

# +2,9 %

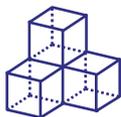
d'emplois  
au sein de la Vallée de la Seine  
depuis 2010



La Vallée de la Seine représente un territoire d'emplois majeur, avec plus de 7 millions d'emplois. Toutefois, elle se caractérise aujourd'hui par un paysage de l'emploi en reconfiguration. En effet, si son nombre d'emplois global est en hausse et que le secteur d'activité dominant reste le commerce, les transports & les services, le nombre d'emplois industriels a chuté de 15 % en 11 ans à l'échelle des 2 Régions, et près de 17 % en Île-de-France. En parallèle, le nombre d'emplois salariés privés a augmenté de 14 % dans la Vallée de la Seine.

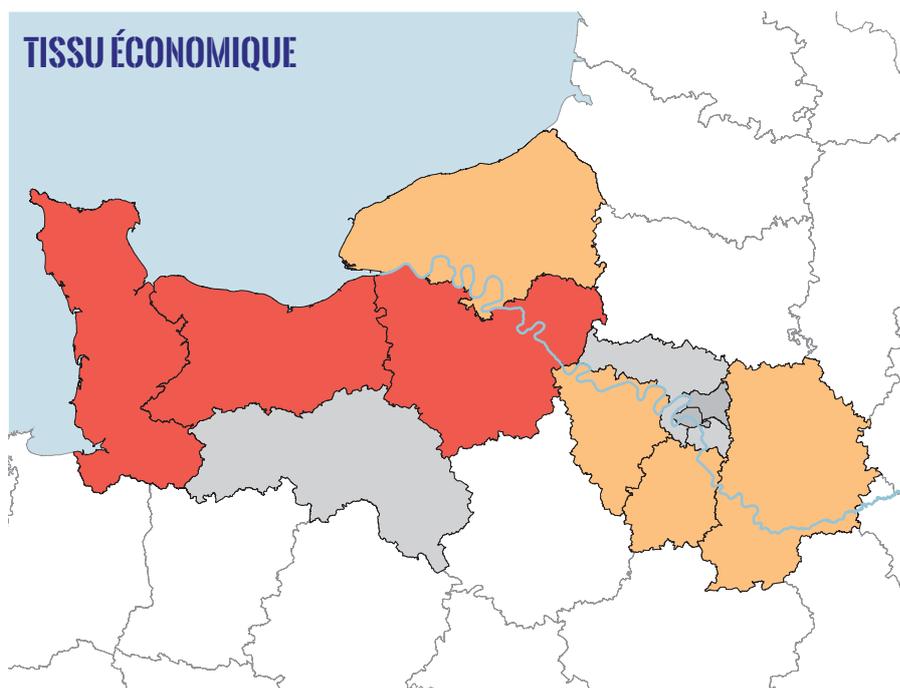
# +53%

de création  
d'établissements  
entre 2017 et 2022



La Vallée de la Seine est un territoire dynamique, représentant près de 35 % du PIB national. La création d'emplois s'accompagne d'une création croissante d'établissements avec 346353 établissements créés en 2022, majoritairement dans le secteur du commerce, des transports, de la restauration et de l'hébergement.

L'évolution des établissements industriels reste très hétérogène entre les 2 Régions du territoire. Si on constate une baisse de près de 7 % du nombre d'établissements entre 2017 et 2022 à l'échelle de la Vallée de la Seine, leur nombre a augmenté de 7 % en Normandie, et a chuté de 11 % en Île-de-France.



Évolution du nombre d'établissements industriels depuis 2017

■ Forte baisse ■ Baisse modérée ■ Hausse modérée ■ Forte hausse

Sources : Insee - Sirene / © Apur - 2025

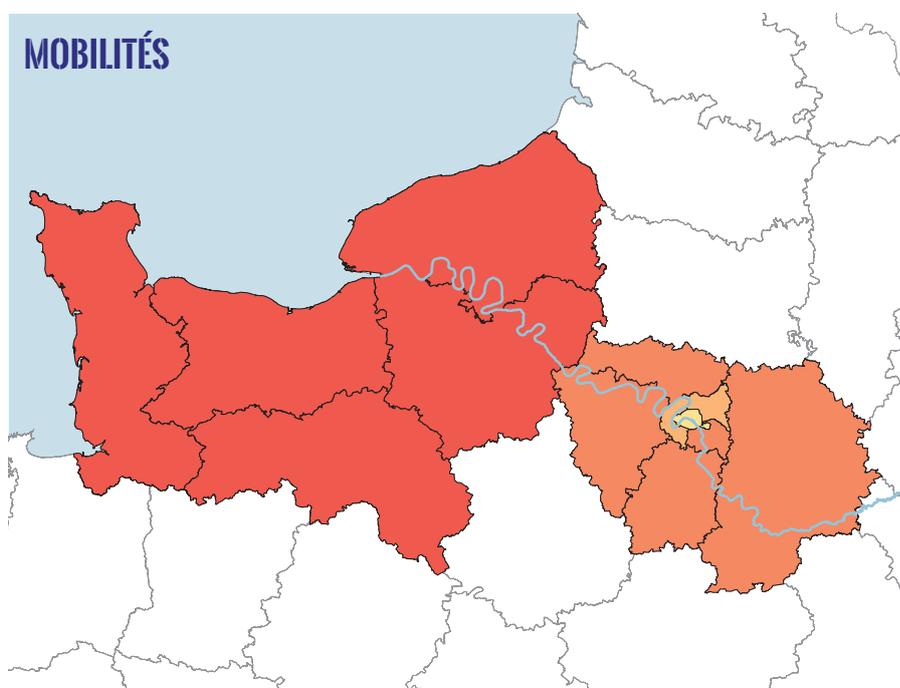
0 50 km

# -2%

de part modale de la voiture  
pour les déplacements  
pendulaires  
entre 2010 et 2021



Abritant 7 millions d'actifs occupés, les migrations pendulaires sont conséquentes au sein de la Vallée de la Seine. Elles sont aussi le reflet d'une hétérogénéité dans les modes de transports sollicités. Alors qu'en Île-de-France les transports en commun sont majoritairement utilisés, c'est la voiture qui est le mode de transport le plus plébiscité en Normandie, à hauteur de 80 %. La part modale de la voiture a tendance à augmenter en Normandie, alors qu'elle diminue en Île-de-France.



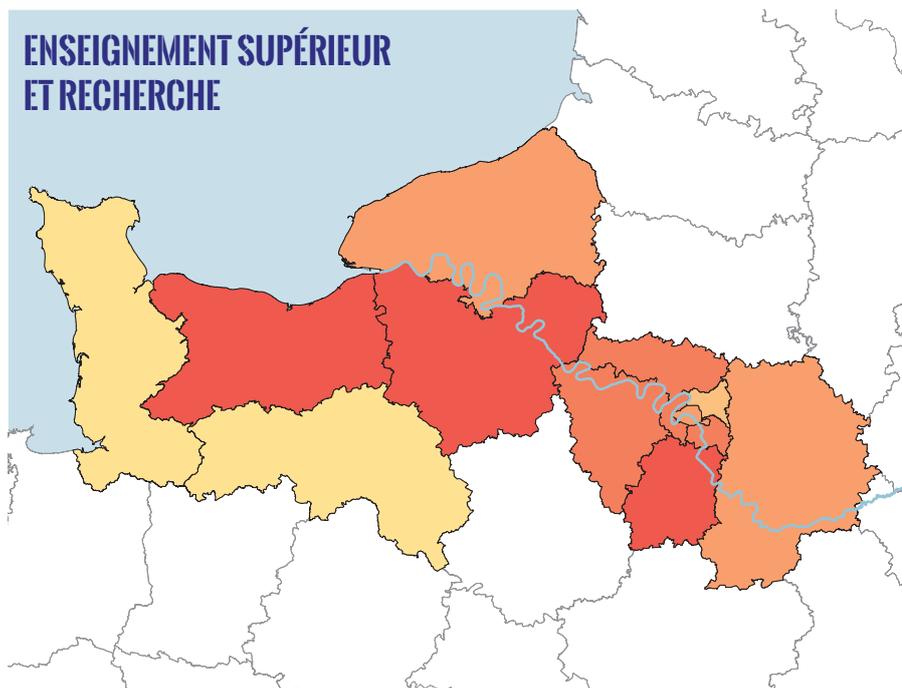
Part modale de la voiture dans la Vallée de la Seine en 2021

■ 0 - 15 % ■ 15 - 35 % ■ 35 - 70 % ■ 70 - 84 %

Source : Insee / © Apur - 2025

0 50 km

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE



### Évolution du nombre d'étudiants depuis 2013

■ 5 - 7 %   ■ 7 - 15 %   ■ 15 - 30 %   ■ 30 - 45 %   ■ 45 - 57 %

Source : Insee - Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / © Apur - 2025

0 50 km

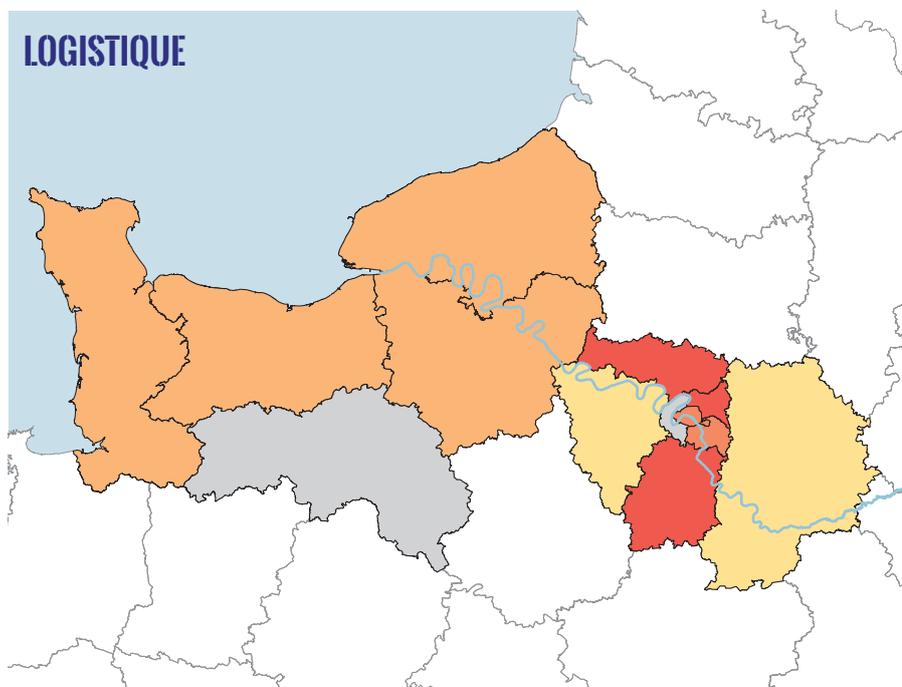
# +28 %

d'étudiants  
dans la Vallée de la Seine  
entre 2013 et 2023



Le territoire de la Vallée de la Seine accueille près de 31 % des étudiants inscrits en France, soit 950 000 étudiants en 2023. Cette proportion ne cesse d'augmenter depuis 10 ans, en lien avec le développement de campus universitaires et spécialisés sur le territoire: le nombre d'étudiants a augmenté dans l'ensemble des départements du territoire, en particulier en Essonne (+ 57 %), en Eure (+ 52 %) et dans le Calvados (+ 47 %).

## LOGISTIQUE



### Évolution du nombre d'emplois logistiques dans la Vallée de la Seine depuis 2018

■ Baisse   ■ 0 - 5 %   ■ 5 - 10 %   ■ 10 - 20 %   ■ > 20 %

Source : ACOSS / © Apur - 2025

0 50 km

# +14,4 %

d'emplois logistiques  
dans la Vallée de la Seine  
depuis 2018



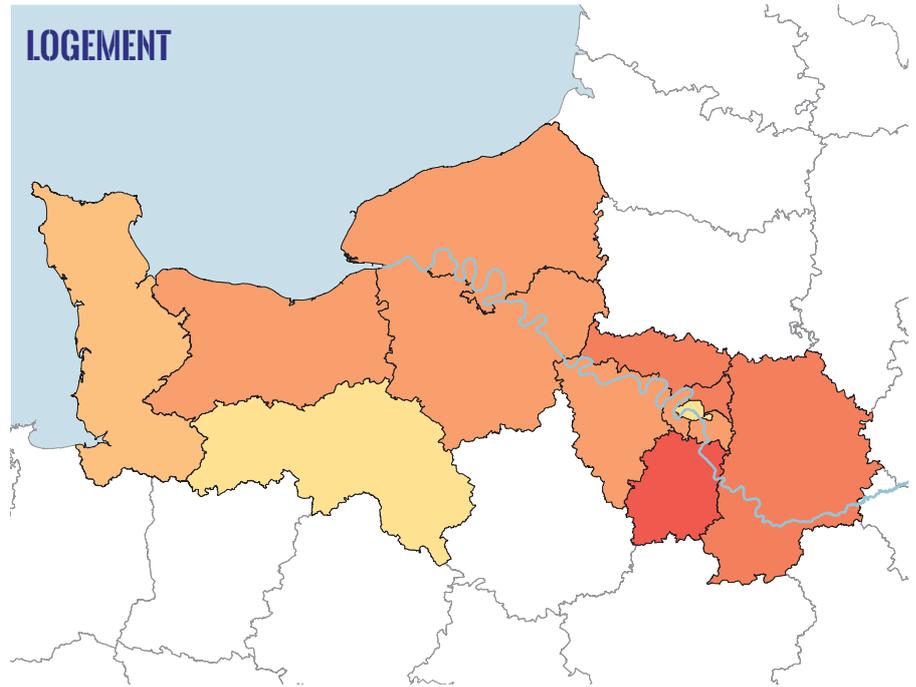
La logistique est un secteur en forte croissance en Vallée de la Seine, tant sur le plan de l'emploi que de la création d'établissements. Depuis 2008, 3 000 établissements logistiques supplémentaires ont été recensés sur le territoire. Côté emploi, la logistique représente aujourd'hui 4 % de l'emploi global en Vallée de Seine, et est proportionnellement davantage présente en Normandie, et notamment en Seine-Maritime où la logistique représente 8 % des emplois.

# +10 %

de logements  
dans la Vallée de la Seine  
depuis 2010



En 2023, la Vallée de la Seine regroupe près de 8 millions de logements, soit 21 % de l'ensemble des logements en France, pour 23 % de la population nationale. Si la progression de l'offre de logement semble en adéquation avec l'évolution de la population, l'analyse de la typologie des nouveaux logements montre que le développement du parc de plusieurs départements a finalement mené à une part importante de vacances de ces logements : c'est le cas pour l'Orne et pour Paris.



Évolution du nombre de logements dans la Vallée de la Seine depuis 2010

■ < 4 %   ■ 4 - 8 %   ■ 8 - 12 %   ■ 12 - 15 %   ■ > 15 %

Source : Insee - RP logement / © Apur - 2025

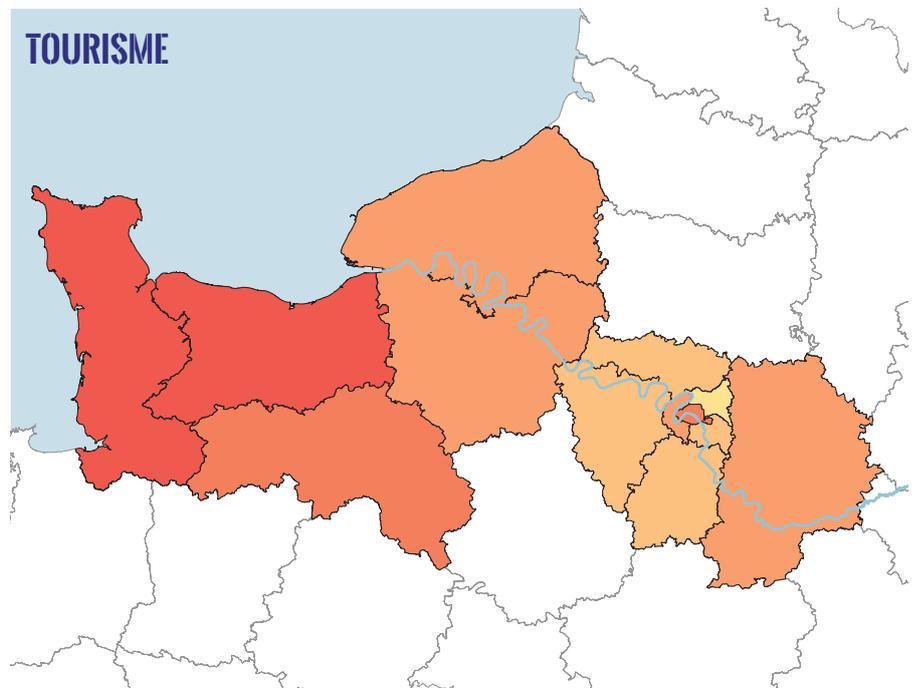
0 50 km

# +7 %

de capacité  
d'hébergement touristique  
dans la Vallée de la Seine  
depuis 2019



La Vallée de la Seine se caractérise par une offre touristique extrêmement développée, et accueille plus de 22 % du tourisme national. En 2023, le territoire accueillait 101 millions de nuitées dans les hébergements touristiques (hors meublés touristiques). L'intensité d'hébergement touristique est la plus importante dans les départements du Calvados, de la Manche, Paris et de l'Orne.



Intensité d'hébergement touristique\* en 2024

■ < 5 %   ■ 5 - 10 %   ■ 10 - 20 %   ■ 20 - 50 %   ■ > 50 %

\*Capacité d'hébergement touristique pour 100 logements

Sources : Insee - Capacité des communes en hébergement touristique, Données harmonisées agences / © Apur - 2025

0 50 km

# MOBILITÉS DURABLES

## FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS

Au-delà de la croissance des déplacements inter-régionaux entre les deux régions, l'étude réalisée sur les mobilités durables à l'échelle de la Vallée de la Seine a permis de montrer un usage de la voiture en mutation entre les deux régions. La motorisation des ménages est plus importante en Normandie (85 %) qu'en Ile-de-France (65 %), et leur dynamique est différente car on observe sur les dix dernières années une tendance à la baisse en Ile-de-France et plutôt une tendance à la hausse en Normandie.

Au regard de cette place importante, mais hétérogène, de la voiture dans les déplacements dans la Vallée de la Seine, la question de l'avitaillement apparaît essentielle pour la décarbonation des

déplacements: bien que les véhicules hybrides, électriques, au gaz ou à hydrogène soient encore peu représentés dans le parc immatriculé de la Vallée de la Seine, leur nombre a été multiplié par 6 en 10 ans, avec une nette accélération ces dernières années.

Cette conversion de la flotte doit être anticipée dans le maillage des points d'avitaillement, mais aussi de production des énergies. C'est l'objet de l'étude opérationnelle interrégionale pour le développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable et bas carbone en Vallée de Seine, publiée récemment, disponible sur le site de la Vallée de la Seine.

*Apur*

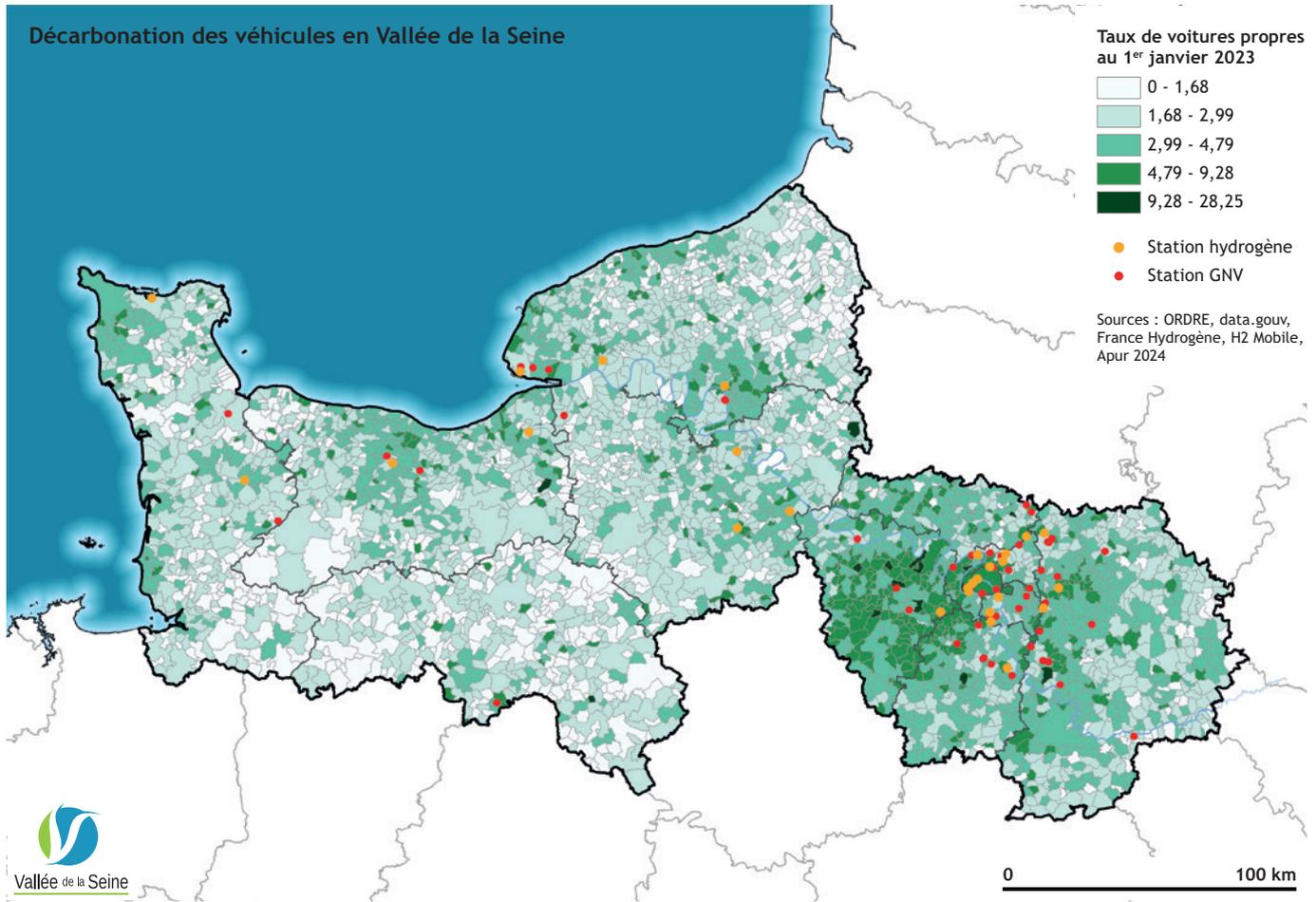
**7,3 millions**  
de véhicules  
immatriculés  
en Vallée de la Seine

**1,8 milliard**  
de passagers  
dans les gares SNCF  
en Vallée de la Seine

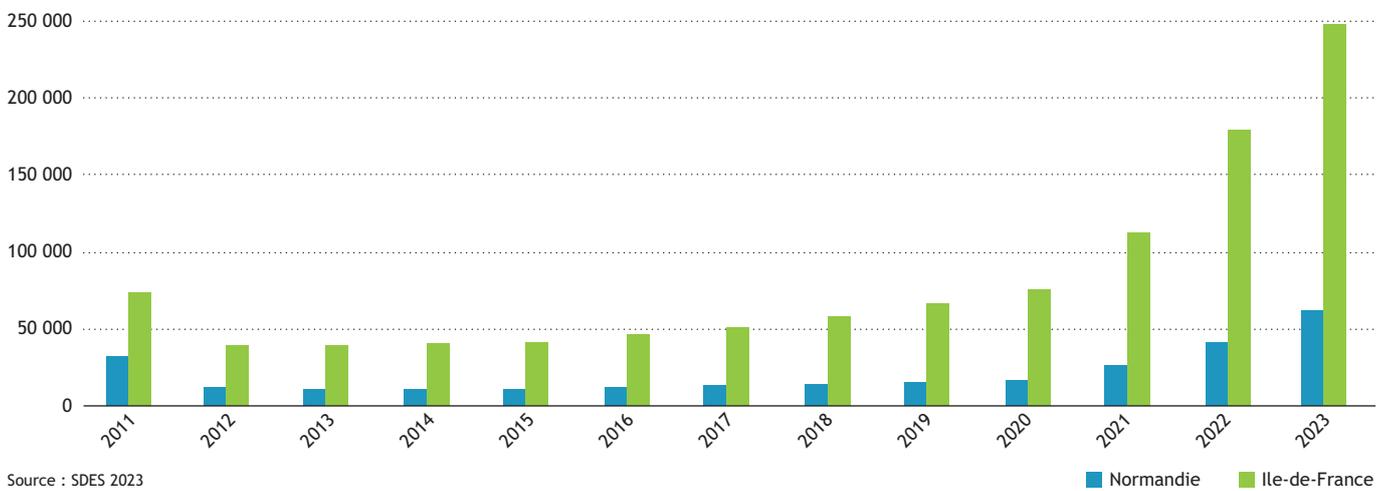
**+14 %**  
d'actifs inter-régionaux  
entre l'Ile-de-France  
et la Normandie  
entre 2010 et 2021



La gare de Rouen Rive Droite est interconnectée au tramway, à de nombreuses lignes de bus (dont certaines à haut niveau de service) et au réseau de vélos en libre-service Lovélo © François Raulin - AURBSE



### Parc immatriculé en véhicules hybrides, électriques, hydrogène et gaz



# TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

## FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS

La production et l'approvisionnement alimentaire représentent un enjeu majeur pour la Vallée de la Seine, qui abrite 15,6 millions d'habitants. En 2021, le CPIER a lancé le projet ALTERRES afin d'évaluer le potentiel nourricier du territoire et favoriser la relocalisation alimentaire. Les résultats révèlent une grande hétérogénéité entre les deux régions. En Normandie, la surface agricole nécessaire pour nourrir la population locale et touristique est de 1 065 887 ha, avec un potentiel nourricier de 171 %. La diversité de production reste néanmoins insuffisante, notamment pour l'élevage et les fruits et légumes. En Île-de-France, en revanche, bien que la région dispose de 500 803 ha de terres agricoles, seulement 11 % de ses

besoins alimentaires pourraient être couverts localement. À l'échelle de Paris, cela se traduit par 3 090 tonnes de denrées nécessaires quotidiennement pour nourrir ses 2,1 millions d'habitants et 8,3 millions de repas.

Pour améliorer la durabilité alimentaire et renforcer le système alimentaire territorial, des initiatives comme AgriParis Seine, lancée en 2023, cherchent à structurer les filières agricoles et à renforcer les circuits courts afin de garantir l'accès à une alimentation durable pour la Vallée de la Seine, dans un contexte de recomposition des ressources agricoles et d'adaptation aux enjeux environnementaux.

*Aucame*

# 39 519

chefs d'exploitations  
(et co-exploitants)  
en 2020  
en Vallée de la Seine

# 2 476 780

 ha

de surfaces  
déclarées à la PAC  
en 2023  
en Vallée de la Seine

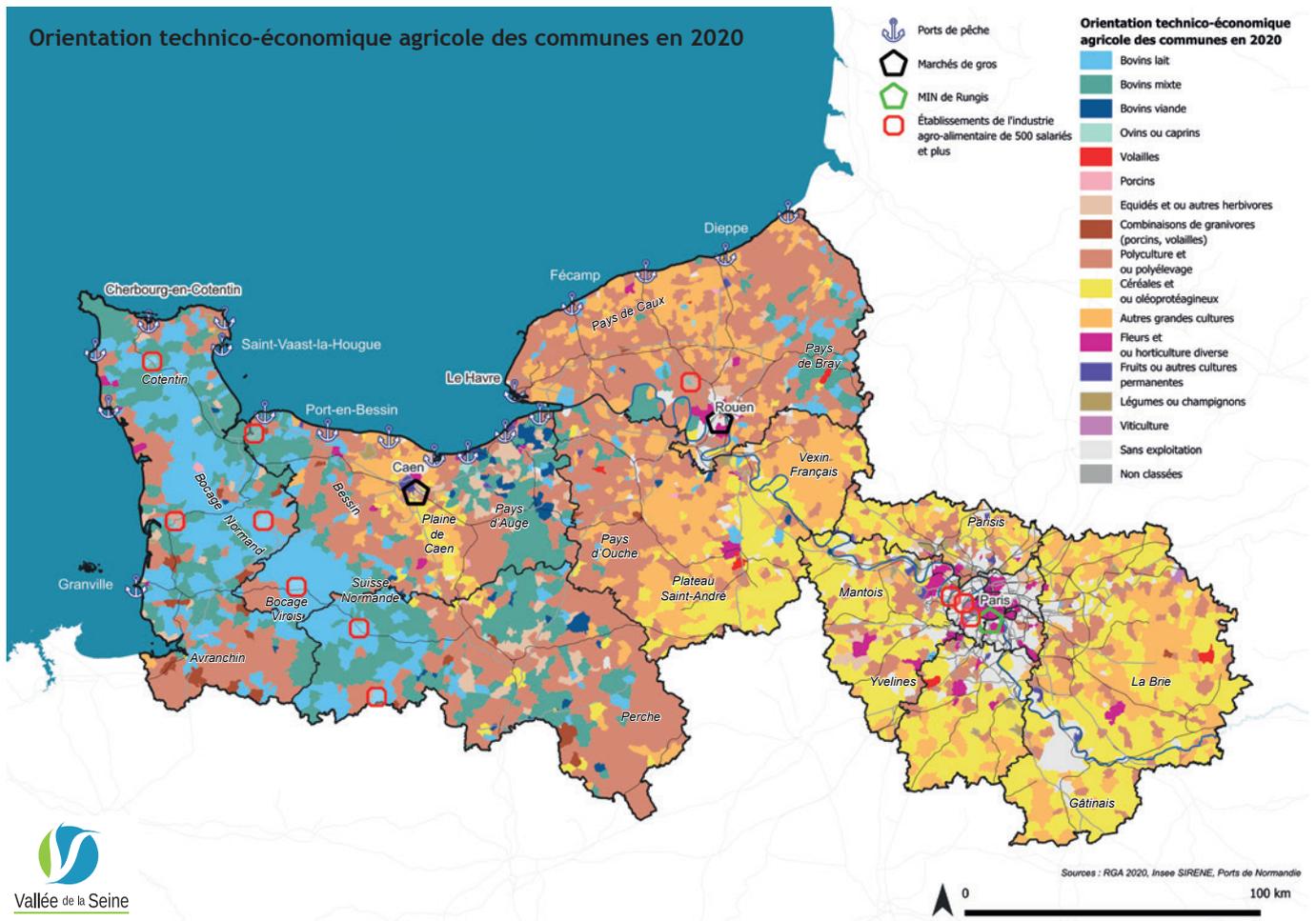
# 1 035

 millions d'€

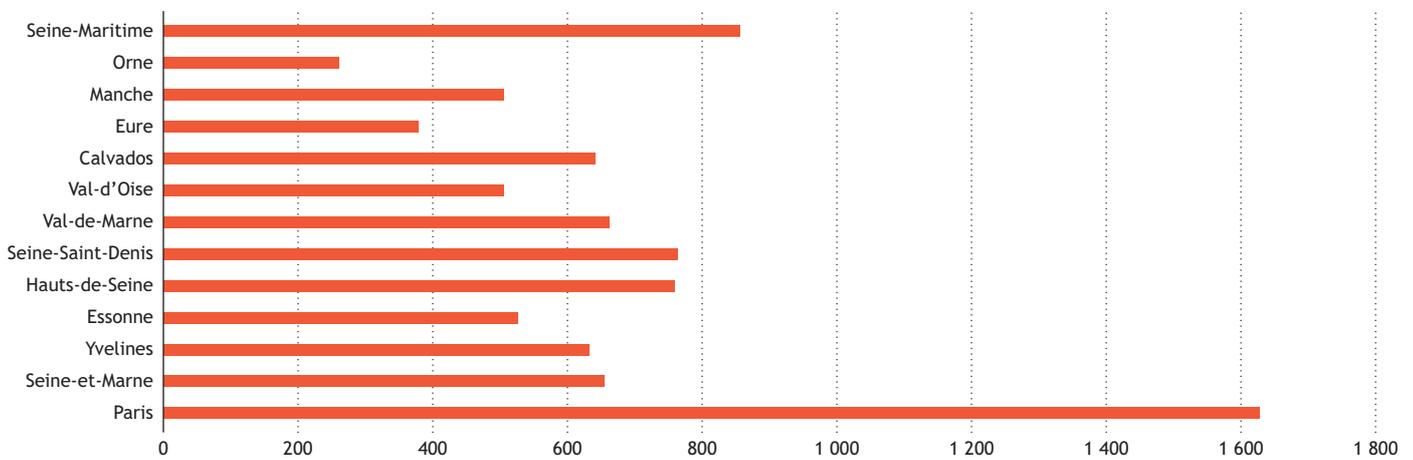
issus de l'agriculture,  
de la sylviculture  
et de la pêche  
pour le PIB en 2021



Les halles du MIN de Rungis © Yann-Fanch - Vauléon - Apur



### Répartition des industries agroalimentaires par département de la Vallée de la Seine, en 2021



Source : Flores 2021 et 2017

# DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

## FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS

### Une démarche collaborative et participative

La note relative au développement touristique et culturel en Vallée de la Seine est le fruit d'un travail collaboratif mené avec un grand nombre de partenaires et d'acteurs du secteur touristique.

En effet, Choose Paris Region et Normandie Tourisme, deux acteurs opérationnels au service des stratégies touristiques de l'Île-de-France et de la Normandie, ont été associés à chaque étape de la production de la note : mise en commun des données (fréquentation des principaux sites touristiques, nombre de nuitées et origine des touristes dans l'hôtellerie, etc.), partage et élaboration de méthodologies harmonisées à l'échelle des deux régions (calcul des emplois touristiques, nomenclature des sites touristiques, etc.) et analyse dans le respect des stratégies et des enjeux de chaque région.

Aux côtés de ces deux acteurs, de nombreux autres partenaires ont contribué à la note via la transmission de données ou le partage d'une expertise métier approfondie, à l'image de Voies Navigables de France (VNF) sur le tourisme fluvial, Vélo & Territoires (aujourd'hui intégré au Réseau Vélo et Marche) sur le tourisme à vélo, ou encore le GIP Le Havre Croisières sur les croisières maritimes.

Outre l'amélioration de la connaissance des dynamiques touristiques à l'œuvre sur la Vallée de la Seine, l'élaboration de la note a permis de consolider des partenariats et de créer des espaces de discussion et d'échanges à l'échelle des deux régions.

### Un cadre méthodologique à pérenniser et à harmoniser à l'échelle des deux régions

En matière de tourisme, les données et méthodologies utilisées diffèrent entre l'Île-de-France et la Normandie. La consolidation d'un dispositif de suivi pérenne et cohérent à l'échelle de la Vallée de la Seine implique donc de

poursuivre et d'approfondir les échanges entre les acteurs du tourisme des deux régions. Il s'agit tout autant de pérenniser le partage de données que d'établir des méthodologies communes à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Pour ce faire, il pourrait être intéressant d'établir, par le biais du CPIER Vallée de la Seine, une convention de partage de données entre Choose Paris Region et Normandie Tourisme d'une part, et la coopération des agences d'urbanisme d'autre part. Cette convention encadrerait la transmission annuelle des données et leur exploitation par les agences d'urbanisme dans le cadre du dispositif de suivi de la Vallée de la Seine. En retour, Choose Paris Region et à Normandie Tourisme bénéficieraient de données comparables sur l'ensemble du périmètre interrégional.

### Pour aller plus loin

Certaines thématiques pourraient faire l'objet d'un travail partenarial plus approfondi à l'échelle de la Vallée de la Seine. Il s'agit notamment des locations de courte durée entre particuliers, type d'hébergement touristique en plein essor, ou encore de la qualification du niveau d'équipements et de services des itinéraires cyclables en Normandie et Ile-de-France.

### AURBSE/AURH



# 128

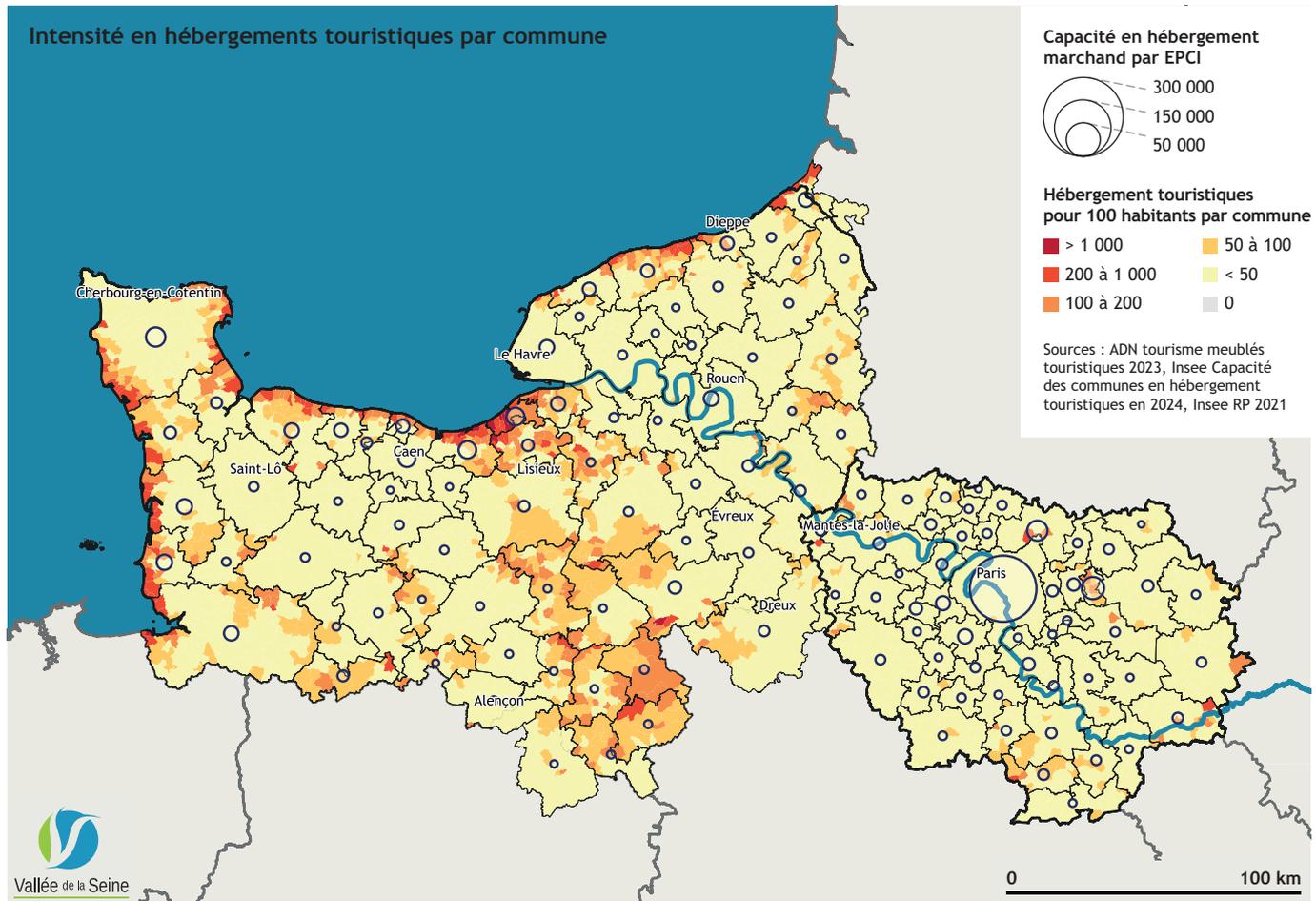
sites touristiques  
avec + de 100 000 visiteurs  
(dont 40 sites avec  
+ de 500 000 visiteurs)

# 510 000

emplois touristiques  
en 2023  
en Vallée de la Seine

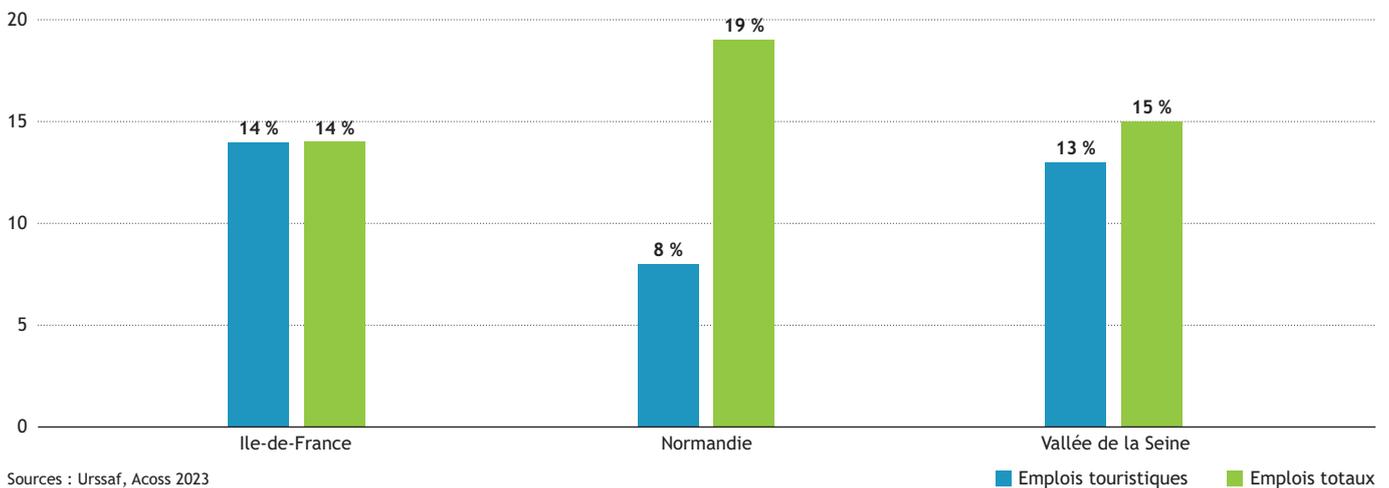
# 138 millions

de nuitées touristiques  
(dont 30 millions  
en location entre particuliers)  
en Vallée de la Seine



Note méthodologique : L'intensité d'hébergement touristique est mesurée en estimant la capacité totale de lits touristiques par commune, rapportée à la population résidente, pour 1000 habitants. Pour les autres hébergements dont la capacité n'est pas connue, une pondération est appliquée correspondant à une capacité moyenne estimée par type d'hébergement comme suit : chambre d'hôtel (2), emplacement de camping (3), résidence secondaire (5). Méthodologie de l'Institut Paris Région.

### Évolution comparée des emplois touristiques et totaux entre 2015 et 2023



# CONCLUSION

La refonte du dispositif de suivi de la Vallée de la Seine, issue des enjeux du CPIER a permis de cibler 12 thématiques, inscrites dans 3 axes : Aménagement et environnement, Mobilités et Économie, R&D et enseignement supérieur. À travers ces thématiques, plus de 140 indicateurs ont été identifiés. Leur récolte et exploration sont échelonnées au fil des années, en priorisant 3 thématiques par an sur une durée de 4 ans.

L'année 2024 a ainsi permis de récolter et de traiter les indicateurs sur 3 premières thématiques : Mobilités durables, Développement touristique et culturel, Transition agricole

et alimentaire. Au travers de ces 3 thématiques, 54 indicateurs ont pu être collectés, traités et analysés dans les notes publiées au cours de l'année.

Selon l'avancement du projet du nouveau CPIER, d'autres notes thématiques, issues du dispositif de suivi réalisé par les 5 agences, pourraient être publiées en 2025. Les sujets pressentis sont : les risques naturels et l'adaptation au changement climatique, la connaissance et l'évolution des paysages en lien avec l'ENSP et la transition énergétique et la décarbonation.

## Les 12 thématiques stratégiques\* issues des indicateurs du dispositif de suivi

Axe	Thématique	Nombre d'indicateurs	Nombre d'indicateurs traités ou en cours de traitement en 2024	Dont traités ou en cours de traitement dans le cadre des cartes interactives
Aménagement et environnement	Sobriété foncière	10	2	2
	Préservation de la biodiversité et des milieux naturels	8		
	Risques naturels et adaptation au changement climatique	4	10	
	Connaissance et évolution des paysages	7		
Mobilités des personnes et des marchandises	Logistique	13	2	2
	<b>Mobilités durables (thématique fléchée en 2024)</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>5</b>
Économie, R&D, enseignement supérieur	Industrie et risques technologiques	14	2	2
	Transition énergétique et décarbonation (cf. contribution au baromètre**)	12	12	
	<b>Transition agricole et alimentaire (thématique fléchée en 2024)</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	
	Innovation, recherche et formation	10	6	6
	<b>Développement touristique et culturel (thématique fléchée en 2024)</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>7</b>
	Développement numérique	4		
<b>Total</b>		<b>141</b>	<b>88</b>	<b>24</b>
<b>Autres cartes interactives</b>				<b>19</b>
<b>Total cartes interactives</b>				<b>43</b>

\* Ces 12 thématiques constitueront, sur le site <https://www.vdseine.fr> les portes d'entrée vers les indicateurs du dispositif de suivi et les projets soutenus par le CPIER.

\*\* Baromètre du journal de l'Axe Seine piloté par le journal du Grand Paris.

Source : Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :



Avec le soutien de :

